

D.I.F

La formation de chaque salarié, tout au long de sa vie, est désormais en train de devenir une réalité.

Pour chaque salarié, le Droit Individuel à la Formation (DIF) est une occasion exceptionnelle de pouvoir accéder à des formations professionnelles correspondant à un développement de compétences individuelles sur-mesure.

Cela représente également pour les entreprises de nouvelles opportunités et de nouveaux champs d'action :

-

repositionner la formation au sein de la GRH,

-

intégrer la gestion du développement des compétences...

Ces principes ont guidé la création de ce site : réunir pour les salariés, les élus représentants du personnel, les employeurs et Responsables RH, toute l'information actualisée et offrir des conseils personnalisés en matière de Droit Individuel à la Formation.

A ce titre, vous trouverez donc le détail complet de la nouvelle loi mais aussi et surtout, la publication de ses décrets d'application, les accords de branche que chaque secteur de l'industrie réalise au fur et à mesure des signatures ; et d'une façon plus générale toutes les informations nécessaires à la mise en place de ce nouveau dispositif.